

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES TRAVAUX
DES FACULTÉS

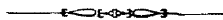
ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1883-1884

Présentés au Conseil académique dans la session de novembre 1884



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1885

RAPPORT

DE M. DECHARME, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1883-1884

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Au début de l'année scolaire qui vient de s'écouler, M. Benoit a pris sa retraite, et j'ai été appelé à lui succéder dans ses fonctions de doyen. Je ne puis oublier que je dois cet honneur à la confiance de l'homme éminent qui, au mois d'août dernier, a été si cruellement enlevé à la science et à l'enseignement supérieur qui lui devaient tant, qui attendaient encore tant de lui.

Mon prédécesseur, M. Benoit, avait, vous le savez, présidé, en 1854, à la fondation de cette Faculté qu'il devait administrer, sans interruption, pendant vingt-neuf ans. Singulièrement actif et vigilant, ne ménageant jamais ni son temps ni sa peine, entrant résolûment dans les plus minces détails d'une administration qui se compliquait d'année en année, M. Benoit a été, pendant une longue période de temps, à la fois un des plus vaillants ouvriers de l'enseignement supérieur et l'un de ses plus laborieux doyens. Dans l'exercice de ces dernières fonctions, il apportait, avec l'aménité naturelle de son caractère et son exquise bonne grâce, des ménagements infinis à l'égard des personnes, les plus délicats scrupules, de

hautes préoccupations morales, une noblesse d'intentions et une générosité de sentiments auxquelles chacun se voyait forcé de rendre hommage. M. Benoit continue à nous appartenir par son titre de doyen et de professeur honoraires ; bien plus, il reste nôtre par l'estime et par l'affection dont ne cesseront de l'entourer dans sa retraite ses anciens collègues, auxquels il lègue, en les quittant, de si beaux exemples de dévouement au devoir et de vertu professionnelle.

Celui qui a succédé, comme doyen, à M. Benoit, ne peut avoir d'autre ambition, pendant la durée du mandat qui lui a été confié, que de continuer, dans la mesure de son tempérament, quelques-unes des traditions de son prédécesseur, et de rechercher en même temps, de concert avec ses collègues, les moyens nouveaux les plus propres à assurer la force de nos études et le développement de notre enseignement. Quand il s'agira de poursuivre auprès de l'Administration supérieure la réalisation des vœux qu'aura exprimés la Faculté, le nouveau doyen est déjà assuré de trouver auprès de M. le Recteur le plus actif concours.

Dans ce premier rapport annuel, j'aurai, Messieurs, à vous entretenir successivement des changements survenus dans le personnel de la Faculté et dans son enseignement, des conférences et des examens de Licence, des conférences et des concours d'Agrégation, de la Bibliothèque de la Faculté, enfin du Baccalauréat.

I. PERSONNEL ET ENSEIGNEMENT.

La chaire de Littérature française, devenue vacante par suite de la retraite de M. Benoit, était destinée à M. Krantz, qui l'a d'abord occupée comme chargé de cours, qui, ensuite, en a été nommé titulaire, par décret en date du 27 mars dernier. Depuis six ans déjà, M. Krantz était, pour l'enseignement du français, le collaborateur de M. Benoit, qui goûtait vivement le talent original de « son héritier présomptif ». C'est avec une rare distinction que, pendant le semestre d'hi-

ver, M. Krantz a fait, sur les *Origines du Romantisme en France*, des leçons qui ont obtenu auprès du public le plus légitime succès.

M. Krantz n'a pas été remplacé comme maître de conférences. Mais l'enseignement de la langue et de la littérature françaises s'est accru de deux nouveaux cours complémentaires : celui de M. Pellissier sur le XVI^e siècle, qui lui est si familier ; celui de M. Étienne sur notre langue au moyen âge. Il n'était pas trop tôt pour doter une Faculté française d'un enseignement qui, depuis longtemps, ne manque à aucune des Universités des bords du Rhin. Bien que les conférences de M. Étienne soient ouvertes à tous, elles s'adressent plus particulièrement aux candidats à l'Agrégation de grammaire, qui sont tenus de posséder une connaissance exacte des lois qui ont présidé à la transformation du latin vulgaire en la langue que nous parlons. On doit se féliciter d'avoir trouvé, à Nancy même, pour donner cet enseignement, un homme compétent dans cet ordre d'études.

Nous avons eu le regret, au mois de janvier dernier, de voir partir M. Homolle, qui a été appelé à suppléer M. Foucart dans la chaire d'épigraphie grecque du Collège de France. Notre Faculté s'honorait de compter parmi ses membres le savant dont les découvertes, sur le sol de Délos, ont enrichi la science des antiquités grecques de tant de faits nouveaux. La perte que nous avons faite serait irréparable, si M. Homolle n'avait été remplacé, comme chargé du cours d'histoire et de géographie, par l'un des membres les plus distingués de l'École d'Athènes, M. Marcel Dubois. Ces jours derniers, notre jeune collègue a soutenu à la Sorbonne deux thèses remarquables, qui lui ont valu les plus flatteuses félicitations et l'unanimité des suffrages de ses juges.

En succédant à M. Homolle, M. Dubois laissait vacante une maîtrise de conférences. Il n'a été pourvu que tout récemment à cette vacance. Mais le choix qui a été fait de M. Pfister, le premier agrégé du concours d'histoire de 1881, ne pouvait

manquer d'être favorablement accueilli par la Faculté. Nous sommes heureux d'avoir obtenu le nouveau maître de conférences qui nous était promis, et dont notre enseignement historique ne pouvait plus longtemps se passer.

La Faculté ne se préoccupe pas moins de fortifier chez elle l'enseignement des langues et des littératures classiques. Si des nécessités budgétaires s'opposent provisoirement à la création de chaires nouvelles, il serait tout au moins nécessaire que chaque professeur titulaire eût, à côté de lui, comme collaborateur, un maître de conférences spécial, qui n'eût pas d'autres élèves que ceux de la Faculté, et qui pût leur consacrer la meilleure partie de son temps. Sous ce rapport, un commencement de satisfaction nous a été donné, au début de cette année, par la nomination de M. Albert Martin, comme maître de conférences de philologie grecque. Notre nouveau collègue est un élève de l'École de Rome et de cette École des Hautes Études qui a tant contribué déjà au progrès des sciences philologiques et au relèvement de l'enseignement supérieur dans notre pays. Le nom et les travaux de M. Albert Martin sont connus de tous les hellénistes. Je ne pouvais souhaiter, pour m'assister dans l'enseignement du grec, ni un savant plus distingué, ni un maître plus dévoué à sa tâche.

Fidèle à son passé, la Faculté n'a pas renoncé, cette année, aux *Cours publics*. Ces cours, à Nancy comme ailleurs, sont une tradition qu'il serait peut-être fâcheux de laisser perdre dans un pays comme le nôtre, où les plus hautes recherches et les plus importantes vérités n'ont chance d'être accueillies et de faire leur chemin à travers le monde, qu'à la faveur d'un style supérieur ou d'une parole éloquente. Les cours publics ont donc continué à la Faculté des Lettres; seulement, le nombre en a été réduit, et d'annuels qu'ils étaient, ils sont devenus semestriels. Cette dernière mesure a paru justifiée, à la fois par les dispositions ordinaires du public nancéien pendant la saison d'été, et par la nécessité où nous sommes, vers la fin de l'année surtout, de nous con-

sacrer entièrement à nos étudiants. Le cours de M. Grucker sur l'*Histoire de la littérature anglaise pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle*, celui de M. Debidour sur l'*Histoire de l'Italie sous la domination autrichienne*, celui de M. Krantz sur les *Origines du Romantisme*, ont réuni, durant l'hiver, une moyenne de 140 auditeurs. L'empressement du public témoigne assez de l'intérêt qu'ont présenté ces divers enseignements, en même temps que les noms mêmes des professeurs que je viens de citer, suffisent à garantir le caractère élevé de ces leçons et le talent qui s'y est déployé.

A ces cours ordinaires est venu s'ajouter, au mois de mars dernier, un cours d'un genre nouveau. L'essai que l'Administration supérieure a voulu tenter, en instituant dans quelques grands centres universitaires un enseignement de la *Science de l'éducation*, avait, à Nancy, grâce à M. Victor Egger, pleinement réussi. Ses leçons pédagogiques, d'une si grande sûreté de méthode et d'un accent si personnel, ont été suivies avec une vive curiosité, non seulement par le public habituel de la Faculté, mais par plusieurs de nos étudiants, et par un grand nombre de maîtres et d'élèves des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. Tous ceux qui ont entendu M. Egger regretteront que de très légitimes scrupules l'empêchent de continuer cette année l'œuvre qu'il avait si bien commencée. Mais les aspirants à la Licence philosophique, auxquels il veut se donner désormais sans réserve, ne se plaindront pas de sa résolution.

II. CONFÉRENCES ET EXAMENS DE LICENCE.

Les conférences de Licence sont depuis longtemps l'objet principal de nos soins. On ne s'en étonnera pas, si l'on songe que les étudiants qui entrent à la Faculté pour s'y préparer à l'enseignement et à la science, ont à commencer avec nous une éducation toute nouvelle. Il leur faut apprendre ce qu'ils ont cru savoir, entrer en possession de méthodes précises, se détacher de la rhétorique pour s'acheminer, par degrés, vers

la critique. Une telle initiation, qui ne peut être que progressive, est nécessairement lente et laborieuse. De là, le grand nombre de conférences et d'exercices pratiques destinés à nos futurs licenciés. Ce nombre s'est élevé, l'an dernier, à 23 par semaine, dont 3 conférences spéciales pour la philosophie et 4 pour l'histoire. On peut sans doute souhaiter une organisation encore plus complète, où les étudiants de Licence se trouveraient répartis en deux années d'études. Mais en attendant que les règlements universitaires et l'accroissement de notre personnel nous permettent de réaliser ce progrès, les étudiants trouvent déjà auprès de nous toutes les ressources nécessaires.

M. Campaux, avec l'autorité de sa science et de sa longue expérience, dirige les conférences latines. Dans cette tâche, il a pour utiles collaborateurs M. Collignon, professeur de rhétorique au Lycée, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté, et M. Thiaucourt, maître de conférences de philologie ancienne, qui, depuis trois ans, fait du latin l'objet spécial de ses travaux et de ses études. M. Krantz consacre deux heures par semaine aux conférences françaises; M. Martin quatre heures aux conférences grecques.

Cette année, dans ces conférences diverses, le travail a été, en général, actif et suivi, l'assiduité complète, sauf quelques exceptions. Trois maîtres auxiliaires, qui suivaient régulièrement les conférences, mais sans résultats suffisants, se sont vu retirer leur titre, avant la fin même de l'année scolaire. Cette mesure disciplinaire prouve à quel point la Direction de l'Enseignement supérieur se préoccupe du travail de nos étudiants. Elle aura pour effet de porter les successeurs de ces jeunes gens à un redoublement de zèle et d'activité.

L'esprit qui anime nos étudiants serait d'ailleurs excellent, si l'on ne signalait chez la plupart une préoccupation excessive de l'examen; préoccupation qui leur fait négliger tout ce qui ne paraît pas devoir les conduire promptement au but qu'ils ont en vue.

La Faculté ne cessera de réagir contre une pareille tendance. Elle le peut d'autant plus facilement que les épreuves de Licence sont entre ses mains, et que, dans les limites qui lui sont tracées par les programmes, elle reste maîtresse de donner à ces épreuves la direction qui lui paraît la meilleure. C'est donc à elle qu'il appartient de déjouer les calculs intéressés de certains candidats, et de n'accorder le titre de Licencié qu'à ceux qui en sont vraiment dignes, non seulement par la valeur de certaines épreuves spéciales, mais par la sûreté et par l'étendue de leurs connaissances générales. Le niveau de la Licence s'est d'ailleurs relevé, à Nancy, depuis qu'on ne voit plus se présenter à cet examen des hommes dont l'âge mûr et la longue persévérance forçaient l'indulgence des juges. Des complaisances excessives, qui abaisseraient la valeur du diplôme de Licencié de la Faculté de Nancy, n'auraient plus aujourd'hui aucune raison d'être. Nous sommes donc exigeants pour les candidats ; ils le savent et tâchent de nous satisfaire. Si la dissertation latine reste faible, l'ensemble des autres compositions s'est amélioré. L'examen oral surtout, auquel nous attachons une grande importance, qui, à Nancy, ne dure pas moins de deux heures et demie en moyenne par candidat, donne, depuis quelque temps, des résultats meilleurs que par le passé.

Pendant l'année scolaire 1883-1884, 27 candidats se sont présentés aux examens de Licence ; à savoir : 11 à la session de novembre ; 4 à la session extraordinaire d'avril ; 12 à la session de juillet. Voici les noms de ceux qui ont été jugés dignes du grade, avec l'indication des divers ordres de Licence auxquels ils se sont présentés :

SESSION DE NOVEMBRE 1883.

Licence littéraire.

MENTIONS.

MM. Baillot, maître auxiliaire	<i>Assez bien.</i>
Gehendez, maître répétiteur	<i>Passable.</i>

MENTIONS.

M. Didier, professeur à Saint-Mihiel, ancien boursier de la Faculté. *Passable.*

Licence philosophique.

M. Durand, élève libre de la Faculté *Passable.*

Licence historique.

MM. Duvernoy, ancien élève de la Faculté, élève de l'École des Chartes. *Bien.*

Haumant, élève de l'École des Chartes. *Assez bien.*

SESSION D'AVRIL 1884.

Licence littéraire.

M. Campaux, professeur au collège de Remiremont, ancien élève de la Faculté *Passable*

SESSION DE JUILLET 1884.

Licence littéraire.

MM. Radouant, boursier de l'État *Bien.*

Mangin, boursier de l'État *Assez bien.*

Grosjean, boursier de l'État *Assez bien.*

Marin, élève libre *Passable.*

Pierron, élève libre *Passable.*

Licence philosophique.

MM. Delaroue, maître auxiliaire. *Passable.*

Garnier, boursier de l'État. *Passable.*

Malye, boursier de l'État *Passable.*

Licence d'histoire.

M. Lacombe, élève libre *Passable.*

Ainsi, sur un total de 27 candidats, 16 ont été admis au grade; tous, sauf une exception, élèves ou anciens élèves de la Faculté. Ce nombre est sensiblement plus élevé que celui

des deux années précédentes. La Faculté, en effet, n'avait admis que 14 licenciés en 1881-1882; elle n'en avait admis que 7 en 1882-1883.

Parmi nos licenciés de la session de juillet, deux, MM. Radouant et Grosjean, se sont présentés au concours de l'École Normale supérieure. Ils ont été tous les deux admissibles, et M. Grosjean a été reçu définitivement dans un rang très honorable, le 8°. M. Radouant, qui n'avait pas moins de valeur que son camarade, a été moins heureux. L'École Normale, qui n'a pas voulu de lui, le retrouvera dans deux ans, comme rival de ses élèves, au concours de l'Agrégation.

Les conférences de Licence ont été régulièrement suivies cette année par 33 étudiants, sur lesquels 17 se destinaient à la Licence littéraire, 9 à la Licence philosophique, 7 à la licence historique. Les résultats que je viens d'indiquer prouvent que l'année a été bonne pour plusieurs d'entre eux.

Nos étudiants de Licence trouvent d'ailleurs un nouvel encouragement dans la décision qui a été prise par la Faculté de décerner aux meilleurs d'entre eux les prix mis à sa disposition par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et par les municipalités de Nancy et de Lunéville. A la suite d'une délibération spéciale de la Faculté, un premier prix a été attribué, avec une médaille d'argent, à M. Radouant, élève de première année, reçu licencié avec la mention *bien*; un second prix, avec une médaille de bronze, à M. Malye, élève de seconde année, qui n'a été reçu licencié qu'avec la mention *passable*, mais dont les notes, pendant la durée de ses études, ont été très satisfaisantes.

III. CONFÉRENCES D'AGRÉGATION. — RÉSULTATS DES CONCOURS.

La Faculté, qui n'est pas encore organisée de façon à pouvoir préparer à toutes les agrégations de l'ordre littéraire, a, cette année, comme la précédente, borné ses efforts à la pré-

paration de l'Agrégation de grammaire et de l'Agrégation d'allemand.

Les candidats à l'Agrégation de grammaire — boursiers et professeurs des collèges voisins — trouvent auprès de nous tout ce qui peut les aider à atteindre le but qu'ils se proposent. Sept conférences par semaine leur sont exclusivement réservées. Le doyen étudie avec eux les auteurs grecs du programme et corrige leurs compositions grecques, thèmes et versions. M. Thiaucourt, à qui revient la plus large part de ce travail de préparation, fait le cours de grammaire des trois langues classiques, étudie les auteurs latins et corrige les compositions latines. Enfin, M. Étienne a, cette année, exercé les candidats à l'explication des auteurs français modernes et à l'étude du texte de la *Chanson de Roland*.

Le travail des candidats et les efforts de leurs professeurs ont été couronnés de succès. Six de nos candidats se présentaient au dernier concours. Ils ont été admissibles tous les six, et quatre d'entre eux ont conquis le titre d'agrégé. Ce sont : MM. Baudouin, boursier de l'État ; Chicoulan et Magnier, professeurs au collège de Lunéville ; Maupin, professeur au lycée de Bar-le-Duc. M. Baudouin a été reçu le second de la liste : il n'a eu avant lui que le chef de la section de grammaire de l'École Normale. Quant aux deux candidats qui n'ont pas dépassé l'admissibilité, ils n'avaient guère moins de valeur que ceux qui ont été reçus définitivement.

De pareils résultats ne peuvent être considérés comme l'effet d'une de ces chances heureuses dont les concours offrent quelquefois des exemples. Ces succès, en effet, ne sont pas isolés. Depuis le jour où, grâce à la savante et active collaboration de M. Riemann, il m'a été donné d'instituer ici des conférences spéciales pour l'Agrégation de grammaire, il ne s'est pas passé d'année où il ne soit sorti de ces conférences un ou plusieurs agrégés. Le succès de cette année porte à 13 le nombre des agrégés de grammaire que la Faculté des lettres de Nancy a donnés à l'Université. La valeur de la plu-

part de ces agrégés n'est pas douteuse. L'un d'entre eux est devenu maître de conférences à notre Faculté ; plusieurs sont professeurs aujourd'hui dans d'importants lycées, en particulier dans ce grand lycée de Nancy, pour lequel nous avons formé des maîtres, avant qu'il nous envoyât des collaborateurs.

La préparation à l'Agrégation d'allemand n'a pas donné des résultats moins heureux. Sur quatre candidats qui se présentaient au concours, trois ont été admissibles ; deux ont été reçus définitivement. Ce sont MM. Piquet, professeur au collège de Verdun, reçu le quatrième, et M. Hartmann, professeur au lycée de Nancy. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le nombre des candidats admis à l'Agrégation d'allemand est toujours peu élevé : il n'était que de 11 cette année. MM. Piquet et Hartmann, ainsi que M. Raphaël admis au certificat d'aptitude, suivaient assidûment les conférences que dirige avec tant d'autorité M. Grucker. Leur succès ne témoigne pas seulement de la persévérance de leur travail ; il atteste encore la valeur de la direction qui leur a été donnée par un maître dont le talent est assez apprécié et la compétence spéciale assez hautement reconnue pour qu'il ait été appelé à siéger, cette année, au jury de l'Agrégation.

Vous le voyez, Messieurs, la Faculté peut se rendre cette justice de n'avoir pas failli au devoir, souvent pénible, qu'elle s'est imposé de donner à nos lycées et à nos collèges des professeurs sérieux, pénétrés de ses méthodes et animés de son esprit. Les professeurs qu'elle aura formés ne devront pas oublier qu'il a fallu à leurs maîtres un grand désintéressement et un très vif souci des progrès de l'enseignement secondaire pour se dévouer ainsi à une tâche presque entièrement pédagogique.

Il est permis d'espérer que cette tâche deviendra moins pénible avec le temps, et qu'à Nancy, comme partout, les professeurs de l'enseignement supérieur des lettres pourront

un jour reprendre leur véritable rôle et se consacrer, plus qu'ils ne le peuvent faire aujourd'hui, à leur devoir le plus haut, qui est de contribuer, en dehors de toute préoccupation de programmes et de concours, aux progrès de la science.

IV. BIBLIOTHÈQUE.

Un service important a été réorganisé cette année à la Faculté des Lettres : celui de la Bibliothèque. La Faculté possédait sans doute déjà une collection de livres, dont elle se servait utilement ; mais ces livres étaient déposés dans un local devenu trop étroit et où il était impossible d'aménager une salle de travail pour nos étudiants. D'ailleurs, l'administration de la bibliothèque, qui devenait chaque année plus lourde, incombait au doyen seul, qui ne pouvait soutenir plus longtemps ni cette tâche ni cette responsabilité. Les moyens qu'on avait imaginés pour lui venir en aide étaient restés des expédients, et les désordres inséparables de toute absence d'organisation régulière, s'étaient produits. M. le Directeur de l'Enseignement Supérieur, qui connaissait cet état de choses, résolut d'y porter remède. Il chargea le nouveau doyen de trouver, en ville, un local qui pût convenir pour nos livres, et, quand ce local fut trouvé, il ouvrit très libéralement les crédits nécessaires au transfert et à l'installation nouvelle de notre bibliothèque. Les difficultés diverses qu'a rencontrées, pendant l'hiver dernier, cette installation, ont été successivement résolues, grâce surtout à M. le Recteur, qui n'a cessé de soutenir le doyen dans sa volonté de mener à bien une œuvre utile.

Aujourd'hui, nos livres sont rangés dans des salles spacieuses, bien éclairées, qui peuvent suffire pour de longues années. La bibliothèque est ouverte, près de six heures par jour, non seulement aux professeurs de la Faculté des lettres, mais à tous les membres du corps enseignant et à nos étudiants, qui ont pris l'habitude d'y venir travailler. Une salle de lecture

spéciale, où sont déposés et rangés les périodiques, est réservée aux professeurs. Sous la haute direction du bibliothécaire universitaire, M. le docteur Nétter, M. Léal, chargé, à titre de surnuméraire, du service de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres, s'acquitte, avec le zèle le plus intelligent, de ses nouvelles fonctions. Le catalogue, auquel M. Léal n'a cessé de travailler pendant toute la durée des vacances, est aujourd'hui à peu près terminé, et notre bibliothèque, récemment enrichie par un crédit extraordinaire de 5,000 fr. qui s'est ajouté à son crédit ordinaire de 2,500 fr., se trouvera bientôt dans un état satisfaisant. On ne saurait douter que tout le monde ne finisse par se féliciter de cette organisation nouvelle, dont la nécessité s'imposait.

Le transfert de la bibliothèque a eu d'ailleurs pour effet d'agrandir les locaux dont la Faculté dispose dans les bâtiments de l'Académie. Des deux pièces où se trouvaient autrefois nos livres, l'une vient d'être utilement transformée en une nouvelle salle de conférences; l'autre est devenue un cabinet pour le doyen.

V. BACCALAURÉAT.

Le nombre des examens de Baccalauréat subis devant la Faculté des Lettres, aux trois sessions d'avril, de juillet et de novembre 1884, a été de 614; à savoir: 364 pour la première partie, 250 pour la seconde.

1^{re} Partie. — Sur 364 examens, il y a eu 190 éliminations après les épreuves écrites, 32 ajournements après les épreuves orales; 142 admissions, soit 39 p. 100. 1 candidat a obtenu la mention *très bien*; 12 ont obtenu la mention *bien*; 34 la mention *assez bien*; 95 la mention *passable*.

2^e Partie. — Sur 250 examens, on compte 123 éliminations après les compositions écrites, 24 ajournements après l'examen oral, 103 admissions, soit 41.2 p. 100. 2 candidats ont été admis avec la mention *très bien*; 13 avec la mention

bien; 20 avec la mention *assez bien*; 68 avec la mention *passable*.

Mais la statistique, ainsi établie, ne rend pas un compte exact des résultats définitifs du Baccalauréat. Beaucoup de candidats s'étant présentés deux fois dans la même année, il importe de ne pas confondre le nombre des *examens* avec le nombre des *candidats*.

En réalité, 256 candidats seulement se sont présentés, cette année, à l'examen de la première partie du Baccalauréat; 142 ont été admis; ce qui donne une proportion de 55.5 p. 100.

A la seconde partie, 171 candidats se sont présentés, 103 ont été admis; soit une proportion de 60 p. 100.

Cette proportion est, pour le premier examen, inférieure à celle de l'an dernier. Pour le second examen, au contraire, elle s'est élevée de 2 p. 100.

Les causes de ces modifications dans les résultats du Baccalauréat sont multiples, et difficiles à saisir. Il serait d'ailleurs imprudent de vouloir tirer de ces chiffres des conclusions précises, à un moment où l'enseignement secondaire des lettres traverse une crise des plus laborieuses, et où l'influence salutaire que l'enseignement supérieur est appelé à exercer sur lui, n'a pas encore eu le temps de produire tous ses effets
